

LES EXPERTS-COMPTABLES :

LE 1^{ER} RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Tribune d'expert
**CHARLES-RENÉ
TANDÉ**
président du
Conseil supérieur
de l'ordre des
experts-comptables



Eric Avanel

La création d'entreprise est dans l'ADN de tout expert-comptable. Il est lui-même un chef d'entreprise ! Notre rôle est d'accompagner le créateur pas à pas pour valider la cohérence de son projet, de son prévisionnel, lui éviter des choix peu opportuns pour l'avenir : un statut juridique non adapté à sa situation, un régime d'imposition faisant perdre plus d'argent que d'en gagner ... Notre intervention aux côtés d'un créateur crédibilise ses demandes de financement et rassure ses partenaires financiers. Il permet à un créateur de gagner du temps et de l'efficacité.

Notre rôle de conseil intervient aux côtés de réseaux plus généralistes qui proposent aux créateurs une information générale, un appui pour préciser leur projet professionnel, le suivi d'une formation...

Pour développer une entreprise, il faut s'assurer dès le démarrage qu'elle dispose de bonnes fondations pour le faire.

« Pour donner toutes les chances à son projet, se faire accompagner doit être l'un des premiers réflexes à avoir pour un futur chef d'entreprise »

Pousser la porte d'un cabinet d'expertise comptable se fait parfois trop tardivement, une fois l'entreprise créée. Pour encourager à le faire plus en amont, mieux connaître notre profession, nos méthodes de travail, l'Ordre a développé un dispositif d'accompagnement à la création d'entreprise : « Business story : votre projet a rendez-vous avec un expert-comptable ». Il permet aux porteurs de projet de bénéficier de trois rendez-vous offerts avec un expert-comptable volontaire.

Pour en bénéficier, il suffit de demander en ligne sur www.business-story.biz une mise en relation avec un des ex-



CRÉER SON ENTREPRISE

3 rendez-vous offerts !

www.business-story.biz



business story
votre projet a rendez-vous
avec un expert-comptable

#1

Rendez-vous
sur www.business-story.biz

#2

Choisissez
votre expert-comptable

#3

Demandez
une mise en relation

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES

perts-comptables volontaires qui sont géolocalisés. En 2 ans, près de 4 500 cabinets en France ont adhéré à ce dispositif et plus de 10 500 demandes de mise en relation ont déjà été enregistrées.

L'accompagnement des créateurs est un facteur de pérennité et de croissance des entreprises. L'expert-comptable un est des acteurs clés qui accompagne leur croissance. Notre profession est mobilisée pour contribuer à cet enjeu pour l'économie française.

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES